

# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## n° 33 du 21/09/2010

### Colza

#### Réseau Colza 2010 - 2011

12 parcelles du réseau Auvergne ont fait l'objet d'observations du 19 au 21 septembre 2010.

#### Stades des cultures

Evolution classique des stades depuis la semaine dernière. Le stade médian des parcelles est actuellement de 2 feuilles sur la région. Uniquement 8% des parcelles sont encore en cours de levée alors que 17% ont atteint le stade 3 feuilles.

L'incidence des ravageurs demeure modérée à ce jour. La surveillance régulière des parcelles ne doit pas se relâcher pour autant compte tenu des stades de végétation.

#### Limaces

3 parcelles sur 8 font l'objet de relevés de morsures avec cependant une faible surface foliaire détruite. Peu d'évolution depuis la semaine passée.

Une vigilance est à maintenir compte tenu du stade juvénile des cultures dont la période de risque s'étend jusqu'au stade 3-4 feuilles. Il n'y a pas de seuil de risque mais la déprédation peut être rapide en cas de présence sur les plantules.

#### Altises des crucifères ou petites altises

Un piège enterré fait l'objet de captures et 2 parcelles sur 6, faisant l'objet d'observations, présentent des piqûres sans dépréciation de la surface foliaire.

Rappel du seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 portant des morsures, sans que la dépréciation dépasse le ¼ de la surface végétative, pour une période de risque de levée à 3 feuilles.

#### Grosse altise d'hiver

Maintien des captures dans 4 pièges enterrés sur 11, avec des morsures constatées sur 2 à 5 pieds sur 10, sans dépréciation conséquente de surface foliaire.

Rappel du seuil de nuisibilité vis-à-vis des adultes : 8 pieds sur 10 portant des morsures, sans que la dépréciation dépasse le ¼ de la surface végétative, pour une période de risque concernant les adultes comprise entre levée à 3 feuilles.

.../...

*Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Judy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdar-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.*



## Tenthrède de la rave

Les captures d'adultes se maintiennent dans 1/3 des situations, sans dégât de larves sur végétation. Les attaques larvaires sont à surveiller.

Rappel de la période et du seuil de nuisibilité : la capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent du risque mais un indicateur d'alerte vis-à-vis d'une manifestation éventuelle des larves par la suite. On peut considérer que le seuil de nuisibilité des larves est atteint quand les prélèvements cumulent  $\frac{1}{4}$  de la surface végétative. La période la plus à risque s'étend de B3 à B6.

*Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

**Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture**  
**Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42**  
**Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation**